



Groupe de travail Développement Durable et Environnement

Compte-rendu de réunion du 8 octobre 2020

Présent.e.s

1. Emmanuelle Alhadeff (Conseillère municipale déléguée au développement durable)
2. Mélanie Moussours (Conseillère municipale déléguée à l'écologie et à la biodiversité locale)
3. Nathalie Vinot (1ère Adjointe au Maire, déléguée aux affaires générales et à la communication)
4. Patrick Roth (Conseiller municipal, délégué au patrimoine)
5. Camille Gire (Conseillère municipale, groupe écologiste et citoyen)
6. Patrick Gauthier (Conseiller municipal, groupe Réussir Ensemble avec les Bacots)
7. Xavier Blondaz-Gérard (Conseiller municipal, groupe Réussir Ensemble avec les Bacots)
8. Naïg Cozannet (Association Touche pas à mon p'tit bois)
9. Anton Moonen

Excusé.e.s

10. Yvon Dupart (Administrateur de France Nature Environnement 77)
11. Jean Dey (Président de l'association du Grand Barbeau)
12. Magali Belmin (3ème Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme)

Objectifs et ordre du jour de la réunion

Objectifs

- Définir ensemble les modalités de fonctionnement du groupe de travail
- Echanger sur la feuille de route Développement Durable et Environnement de la commune (objectifs, priorités, activités)
- Suivre les projets en cours ou à lancer

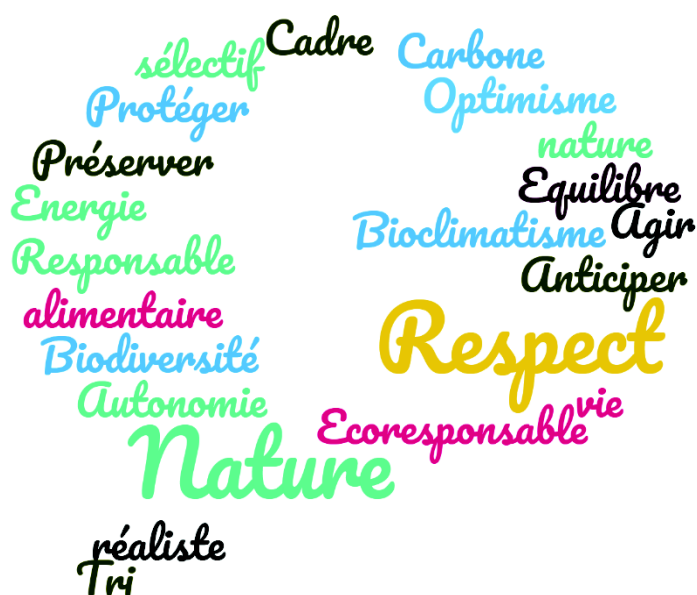
Ordre du jour

- a. Tour de table
- b. Modalités de fonctionnement du groupe
- c. Feuille de route Développement Durable et Environnement de la commune de Bois-le-Roi
- d. Actions en cours
 - i. Déchets : emplacement des distributeurs de ramasse-crottes

- ii. Biodiversité - Animaux : emplacement des panneaux “Attention traversée d’animaux”
- e. Bilan d’actions
 - i. Opération Berges Saines
 - ii. Audit gestion des déchets de la mairie
 - iii. Dépôt du dossier Atlas de la biodiversité
- f. Événements à programmer
- g. Bois-le-Roi fête la nature
 - i. Ramassage Forêt Poubelle
 - ii. Prochaine réunion du groupe de travail
- h. Tour de fin : bilan de la réunion

Tour de table, les mots du groupe de travail Développement Durable et Environnement

Chaque participant a donné deux mots associés au nom du groupe « Développement Durable et Environnement ». Voici le résultat :



Modalités de fonctionnement du groupe

Voir charte de fonctionnement du groupe en annexe.

À l’occasion de la première réunion du groupe de travail Développement Durable et Environnement, il est proposé de discuter, amender, valider le fonctionnement du groupe. Celui-ci associe des élu.e.s de la majorité municipale (Unis pour Bois-le-Roi), des élu.e.s du groupe Réussir Ensemble avec les Bacots et du groupe écologiste et citoyen ainsi que des représentant.e.s d’associations locales de protection de l’environnement ou d’habitant.e.s investi.e.s sur ces sujets.

3 points ont retenu l’attention et ont fait l’objet de compléments ou précisions dans le document

- La prise en compte des propositions, réflexions et travaux par la majorité municipale dans les décisions de la commune : il a été précisé le statut des propositions du groupe. Celui-ci a un rôle consultatif, les membres de la majorité s'engageant à relayer auprès de l'équipe exécutive municipale les propositions du groupe et à rendre compte au groupe des décisions prises.
- La diffusion sur le site des comptes-rendus du groupe de travail dans une perspective de transparence : il a été proposé de mettre en ligne sur le site de la mairie les comptes-rendus. La proposition a été validée.
- La nature des échanges : il a été convenu d'échanger et de débattre de façon non partisane et sur la base de constats et faits objectifs et scientifiques.

Par ailleurs, la participation de Marion Henry a été proposée par Camille Gire et acceptée par le groupe.

Moyennant la prise en compte de ces éléments de précision, l'ensemble des participants à la réunion a validé la charte de fonctionnement du groupe.

Feuille de route Développement Durable et Environnement de la commune de Bois-le-Roi

Voir feuille de route en annexe

La feuille de route a été présentée, discutée et complétée avec les différentes propositions faites par les membres du groupe.

L'attention a été portée sur l'idée de mettre en place un programme d'éducation à l'environnement continu et structuré (dans la feuille de route, les actions de sensibilisation sont à intégrer dans chaque thématique). Pour cela, des ponts doivent être créés avec le Projet éducatif territorial (PEDT), les commissions scolaire et périscolaire et petite enfance, les écoles et l'accueil de loisirs.

Un chronogramme de travail devra être préparé.

Actions en cours

Déchets : emplacement des distributeurs de ramasse-crottes

Alors que l'opportunité de mettre en place ces distributeurs (utilité, achat de consommables, organisation du ramassage des poubelles, etc.) n'a pas fait consensus, il a été rappelé que ces outils de propreté urbaine étaient très demandés. Le choix a été fait de mettre à disposition des sacs en papier cartonné et non pas en plastique. Le groupe n'a pas souhaité échanger sur le choix des emplacements, il a accordé sa confiance à l'équipe pour le choix de l'emplacement de ces distributeurs en fonction de leur connaissance des besoins.

Biodiversité - Animaux : emplacement des panneaux "Attention traversée d'animaux"

Il a été convenu de placer ces panneaux aux 4 entrées de la commune.

Bilan d'actions

Opération Berges Saines

Organisée le 26 septembre, par beau temps, la collecte s'est bien passée. Avec une vingtaine de participants. Cette opération a été organisée en collaboration avec la mairie de Chartrettes. Le matériel a été prêté par le SMICTOM.

Audit gestion des déchets de la mairie

Cet audit a été réalisé pour mieux connaître et améliorer les pratiques internes de gestion des déchets. Cela a été l'occasion de rappeler les consignes de tri.

Dépôt du dossier Atlas de la biodiversité

Une demande de subvention auprès de l'Office Français de la Biodiversité a été déposée pour la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale. Réponse prévue pour le 2 novembre. L'objectif de cet Atlas est de disposer d'un état des lieux de la biodiversité et des continuités écologiques de la commune pour ensuite bâtir sur la base de cette connaissance et de recommandations opérationnelles un plan d'actions biodiversité. La réalisation de l'Atlas se fera en impliquant et mobilisant associations et citoyen.nne.s au processus.

Événements à programmer

Ramassage Forêt Poubelle

Opération du SMICTOM organisée en mars 2021

RDV aux jardins

11 avril 2021 : prévoir une opération troc plantes et se rapprocher des associations locales

Bois-le-Roi fête la nature

29 mai 2021

Prochaine réunion du groupe de travail

Un sondage sera envoyé pour un mercredi ou jeudi soir à partir de 20h (pas avant)

Tour de fin : bilan de la réunion

Synthèse du bilan

Les participants sont repartis de la réunion avec les éléments suivants

- Beaucoup de pistes de travail intéressantes et importantes en perspective et donc une nécessaire hiérarchisation des priorités
- Une belle énergie du groupe liée à un sentiment d'urgence environnementale (prise de conscience générale) et une envie de contribuer, d'avancer, de faire évoluer les choses
- Un besoin d'être conforté sur le maintien du cap et sur le partage des réflexions et projets de l'amont à l'aval
- Mais aussi de l'optimisme dans la direction de ce groupe

CHARTRE DE FONCTIONNEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

Amendé et validé par le groupe le 8 octobre 2020

L'objectif de cette note est d'établir un mode de fonctionnement du groupe de travail Développement Durable et Environnement pour favoriser des échanges constructifs qui permettront de proposer des projets pertinents pour Bois-le-Roi. Le mode de fonctionnement sera discuté et validé lors de la première réunion du groupe de travail en date du 8 octobre 2020.

Thèmes et objectifs du groupe de travail

Il a été convenu de mettre en place un groupe de travail commun aux deux délégations « Développement Durable » et « Écologie et Biodiversité locale ». Des sous-groupes de travail pourront éventuellement être organisés en fonction des besoins et des activités.

Comme son nom l'indique, le groupe de travail s'intéressera aux projets de développement durable et de préservation de l'environnement de la commune de Bois-le-Roi. Le groupe de travail sera donc amené à travailler sur les thématiques suivantes :

- Écologie, biodiversité, eau
- Climat, air et énergie
- Gestion des déchets - économie circulaire
- Transport et mobilités
- Alimentation – systèmes alimentaires
- Santé, solidarité et environnement

Les priorités du groupe de travail seront définies en son sein en fonction des enjeux environnementaux locaux, des attentes des Bacots, etc. Par ailleurs, certains de ces thèmes sont discutés et travaillés dans d'autres commissions ou groupes de travail (urbanisme, mobilités & voirie notamment)

Les objectifs du groupe de travail seront

Stratégiques : définir une vision d'ensemble du projet environnemental de BLR (au moins pour les thématiques prioritaires dans un premier temps) ;

Opérationnels : définir les projets et mesures à mettre en place en termes d'investissements, de gestion, d'événements, de communication ;

Organisationnels : faire en sorte que les questions environnementales soient traitées de façon transversale (dans les autres commissions et groupes de travail et auprès des services) et que la concertation avec les habitants soit effective (convention d'Aarhus).

2. Composition

Le groupe de travail est composé de 12 personnes au maximum parmi les élu.e.s municipaux.ales volontaires (majorité et opposition), des représentant.e.s d'associations locales œuvrant dans le domaine de la protection de l'environnement et de personnes volontaires investies sur les sujets traités par le groupe. L'idéal serait une participation suivie (par un seul représentant) pour assurer une certaine continuité. Par ailleurs, pourront être invitées d'autres personnes (notamment parmi les élu.e.s, les services de la mairie mais aussi des personnes ressources extérieures) selon les sujets traités par le groupe.

Composition :

1. Emmanuelle Alhadeff (Conseillère municipale déléguée au développement durable)
2. Mélanie Moussours (Conseillère municipale déléguée à l'écologie et à la biodiversité locale)
3. Nathalie Vinot (1ère Adjointe au Maire, déléguée aux affaires générales et à la communication)
4. Patrick Roth (Conseiller municipal, délégué au patrimoine)
5. Sandrine - Magali Belmin (3ème Adjointe au Maire, déléguée à l'urbanisme)
6. Camille Gire (Conseillère municipale, groupe écologiste et citoyen)
7. Xavier Blondaz-Gérard (Conseiller municipal, groupe Réussir Ensemble avec les Bacots)
8. Naïg Cozannet ou un.e autre représentant.e (Association Touche pas à mon p'tit bois)
9. Yvon Dupart (Administrateur de France Nature Environnement 77)
10. Jean Dey (Président de l'association du Grand Barbeau)
11. Anton Moonen
12. Marion Henry

3. Fréquence et modalités de réunion

Au moins une fois par trimestre, en présentiel et visio si besoin et possible en termes d'équipement. Les réunions seront fixées suffisamment à l'avance, et en fonction des disponibilités des un.e.s et des autres, pour favoriser la participation du plus grand nombre.

4. Animation

Emmanuelle Alhadeff et Mélanie Moussours assurent l'organisation et l'animation des réunions. D'autres personnes pourront jouer ce rôle également selon les sujets, l'envie, le déroulement des réunions. La rédaction des comptes-rendus sera confiée à un.e secrétaire

de séance volontaire. Ils seront écrits et rendus visibles par tous pendant la réunion. Un “gardien du temps” sera aussi identifié pour s’assurer du respect du temps.

5. Organisation des échanges avant, pendant et après les réunions au sein du groupe de travail

Une liste de diffusion mail sera créée.

Les documents de travail sont transmis le plus en amont possible des réunions sur lesquels peuvent s’organiser des échanges entre les réunions par courriels, etc. Cela permettra d’avancer les réflexions entre la tenue de chaque réunion. Les comptes-rendus seront systématiquement diffusés à l’ensemble du groupe.

Pendant les réunions, les participants s’appliqueront à favoriser la participation de tous, le partage du temps de parole, l’écoute et la bienveillance. Le but sera d’aboutir à des propositions collectives et partagées.

Après les réunions, les comptes-rendus seront diffusés et mis à disposition dans un espace partagé avec l’ensemble du groupe et en ligne sur le site de la mairie. Des informations, idées, ressources (articles, rapports, etc.) pourront être partagées sur la liste de diffusion.

Enfin, les membres du groupe se donnent comme principe commun d’échanger et de débattre de façon non partisane, sur la base de constats objectifs ou scientifiques.

6. Prise en compte des propositions du groupe de travail

Le groupe fait des propositions et a un rôle consultatif. Les élu.e.s, en particulier de la majorité, s’engagent à faire en sorte que les idées et projets soient inscrits à l’agenda de la politique communale de Bois-le-Roi. De même, l’équipe de l’exécutif s’engage à rendre compte au groupe des décisions qui seront prises sur la base des travaux menés par le groupe de travail.

Afin de faire en sorte que les questions environnementales soient de plus en plus traitées comme des questions transversales, les comptes-rendus seront présentés (et défendus) devant l’équipe exécutive de la majorité. Par ailleurs, les membres élus s’attacheront à se faire le relais des réflexions du groupe dans les autres groupes de travail ou commissions auxquelles ils participent. De même, les responsables des autres commissions ou groupes de travail pourront être invités à participer à certaines réunions du groupe de travail Développement Durable et Environnement.

Feuille de route Développement Durable et Environnement de la commune de Bois-le-Roi

Cette feuille de route est un document d'orientations, évolutif, qui a pour but de se donner un cap pour les 6 ans à venir. Il n'est ni exhaustif ni détaillé : d'autres projets pourront s'ajouter et ceux évoqués seront travaillés plus en profondeur.

Finalité

Engager Bois-le-Roi dans une politique environnementale locale pour préserver la richesse de son patrimoine naturel et permettre une transition écologique du territoire (et de relever les défis locaux, régionaux et globaux de protection de l'environnement).

Objectifs à 6 ans

→ Ce sont des objectifs transversaux aux différentes thématiques du développement durable listées ci-après. Cela signifie que pour chaque thématique, les objectifs suivants sont fixés

1. Mieux connaître les enjeux pour mettre en place une action publique pertinente et efficace ;
2. Planifier : identifier les priorités et les projets concrets à mettre en place (plans d'actions) ;
3. Améliorer les indicateurs environnementaux de la commune
Ex : diminuer de 20 % les émissions de gaz à effet de serre de la commune ; diminuer la consommation des espaces naturels ou le taux d'artificialisation des sols ;
4. Sensibiliser, informer, rendre compte à travers un programme d'éducation à l'environnement ;
5. S'inscrire dans les dynamiques nationales et régionales.

Thématiques développement durable

Biodiversité - Eau - Ressources naturelles

Enjeu : préserver le patrimoine naturel de Bois-le-Roi notamment dans un contexte de pression démographique, urbaine et foncière.

Objectifs spécifiques

- Prendre en compte la préservation de la biodiversité et des enjeux environnementaux dans l'urbanisme : intégrer les enjeux de biodiversité et les trames vertes, bleues, noires et brunes dans le Plan local d'urbanisme

intercommunal ; réduire la consommation d'espaces naturels et limiter l'artificialisation ;

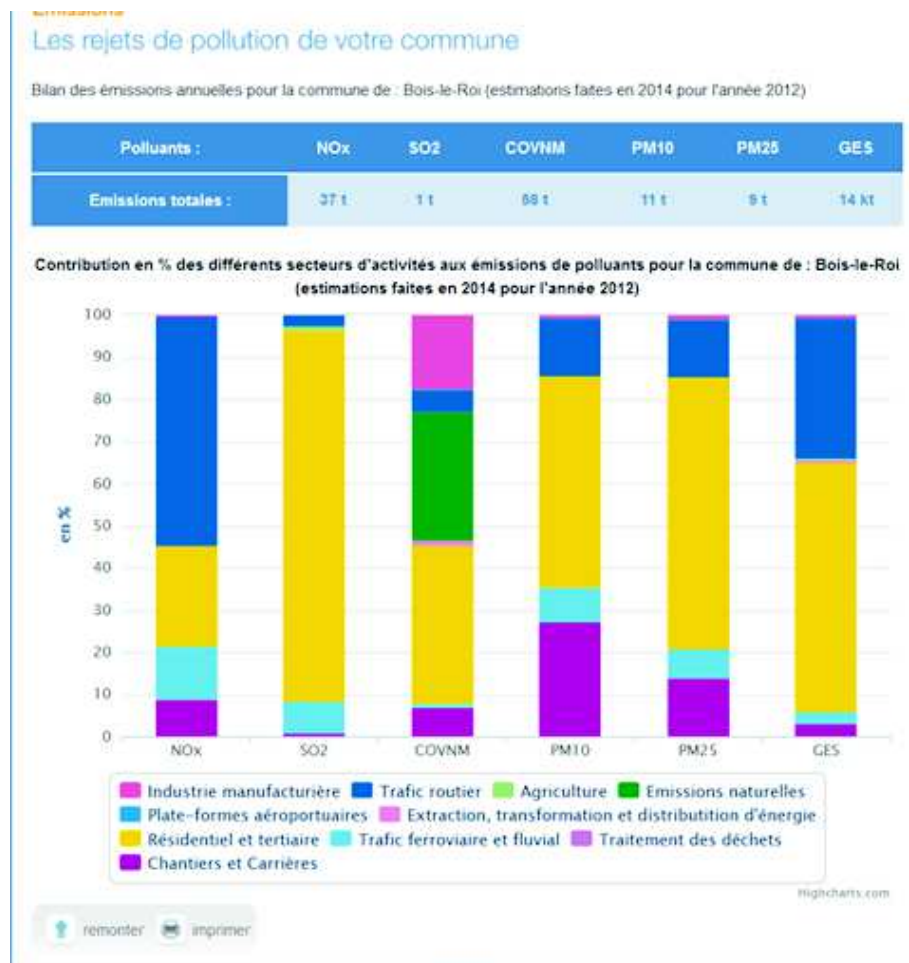
- Prendre en compte des enjeux de préservation de la biodiversité et des ressources en eau dans la gestion des espaces verts, des espaces boisés de la commune ;
- Donner les moyens de la préservation.

Projets

1. Atlas de la biodiversité ([AAP](#)) qui intégrera l'identification des continuités écologiques et des enjeux afférents ;
2. Protection des arbres et bois : améliorer les diagnostics par la formation (en lien avec la notion de dangerosité et de sécurité), la gestion et l'entretien du patrimoine arboré, le contrôle du respect des dispositions réglementaires en termes d'abattage d'arbres, systématiser les actions de compensation (plantation équivalente), améliorer l'information et la communication sur le sujet ;
3. Favoriser une gestion différenciée pour favoriser un entretien de tous les espaces au 0 phyto
 - a. Projet végétalisation du cimetière
 - b. Mettre en place un permis de végétaliser ;
4. Valoriser et renaturer l'espace du Moulin de Brolles.

Climat, air et énergie

Enjeu : réduire l'empreinte carbone de Bois-le-Roi et s'adapter au changement climatique – Levier d'action à Bois-le-Roi : habitat et transport (<https://www.airparif.asso.fr/etat-air/air-et-climat-commune/ninsee/77037>)



Objectifs spécifiques : s'inscrire dans une démarche d'exemplarité et dans les objectifs du PCAET de la Communauté d'Agglomération du Pays de Fontainebleau

Projet

- Bilan carbone du patrimoine et des compétences de la commune (avec une priorité sur les écoles) et mise en place d'un plan de rénovation énergétique des bâtiments de la commune ;
- Étude sur la déperdition calorifique des toitures à l'échelle de la commune ;
- Information sur les dispositifs de rénovation énergétique auprès des particuliers ;
- Réflexion sur les incitations locales à mettre en place pour favoriser la rénovation énergétique de l'habitat bacot ;
- Transport et mobilités douces : le groupe de travail mobilités et voirie travaille sur ces questions. Les réflexions menées dans ce cadre seront reversées dans le groupe DD-Environnement.

Déchets et économie circulaire

- Réduction et gestion des déchets de la mairie et de ses services ;
- Gestion des déchets verts : reconduction de l'opération sapins de Noël, mise en place d'une opération pilote de service communal de gestion des déchets verts (utilisation du broyeur, compost communal, etc.) ;

- Étudier la faisabilité de mettre à disposition le bac papier de la mairie aux habitant.e.s ;
- Initiatives 0 déchet : lancer des défis, ateliers ;
- Gestion des dépôts sauvages : informations vers et de la CAPF ;
- Organiser un atelier Repair Café et réfléchir à la façon de pérenniser des espaces type repair café ou fablab ;
- Anti gaspillage et gestion des surplus alimentaires scolaires : sensibilisation, méthanisation, compostage, dons.

Alimentation et systèmes alimentaires

- Suivi du projet cuisine centrale de la Communauté d'agglomération ;
- Promotion des circuits courts et bios ;
- Créer un verger communal en identifiant les vergers à reconquérir ; expérience de forêt nourricière (voir avec le CAUE77), association agroforesterie française ;
- Travailler sur les essences anciennes avec par exemple l'association de la Mantes bacotte.

Santé, solidarité et environnement

- Mieux connaître les enjeux santé environnement localement : expositions liées aux activités humaines, espèces allergisantes, animaux potentiellement dangereux pour la santé (chenilles processionnaires, etc.), espèces envahissantes ; analyses complémentaires de l'eau de la commune ;
- Inscription dans une démarche territoire sans perturbateurs endocriniens ;
- Mise en place d'actions en faveur de la protection et du bien-être des animaux (démarche Ville amie des animaux).

Éducation à l'environnement

- Intégrer l'éducation à l'environnement dans le Projet éducatif territorial (PEDT)